

## C.T.P.D. du 27 avril 2010

Un nouveau C.T.P.D. a été réuni le 27 avril 2010 avec, pour ordre du jour, les sujets suivants :

- SIP de Caen : : transfert des emplois de la cellule Relations Publiques,
- Mise en place du SIP-SIE de Falaise,
- Mise en place du Pôle de Recouvrement Spécialisé de Caen,
- Campagne IR 2010,
- Présentation des budgets déconcentrés des sites,
- Questions diverses.

### SIP de Caen : : transfert des emplois de la cellule Relations Publiques

Rappel : au cours du CTPD du 8 avril qui examinait les conditions de création des SIP de Caen, la décision relative au maintien de la Cellule « Relations Publiques » au TSM avait été repoussée au CTPD de ce jour.

Finalement, un consensus a pu être trouvé pour un « statu quo » provisoire... jusqu'à la mise à plat de ce TSM dans le cadre des nouveaux statuts et règles de gestion actuellement en discussion dans les groupes de travail à Paris !

Avec, pour conséquence directe : la Cellule « Relations Publiques » reste au TSM et pourra donc être sollicitée directement par voie de mutation même si son rattachement au SIP de Caen-Ouest est maintenu.

### Mise en place du SIP-SIE de Falaise

En préalable, les **représentants FO-DGFIP** ont rappelé, à la fois, leur opposition à la fusion, simple machine à détruire des emplois et leur demande formulée au cours du CTPD du 8 février 2010 de surseoir à la création du SIP de Falaise, « provisoire » ... jusqu'à l'obtention des locaux définitifs à une date que même la direction locale est incapable de préciser.

En s'appuyant sur le discours aux organisations syndicales nationales du ministre BAROIN qui précisait « *cela peut signifier, dans un calendrier global inchangé, des reports ponctuels ici ou là lorsque les conditions, notamment immobilières, ne sont pas réunies à la date initialement envisagée* », les **représentants FO-DGFIP** ont insisté en mettant en avant le coût des travaux à réaliser (enveloppe initiale de 30.000 euros) et en demandant où serait l'amélioration du service à l'usager qui commande le principe fondamental – selon la DG – de la fusion.

Ont pu aussi être évoqués les problèmes suivants au delà des problèmes de fonds déjà évoqués lors des précédentes créations de SIP :

- Effectifs
  - le SIP-SIE sera constitué de 16 agents B et C (dont 2 issus de la filière fiscale) avec un encadrement (1 A+ et 1 A) exclusivement issu de la filière fiscale.
  - les **représentants FO-DGFIP** ont demandé si, et sans remettre en cause cet encadrement, les agents « recouvrement » pourraient bénéficier d'un soutien optimum ? Réponse de la direction locale : « charge à cet encadrement de se mettre au courant ».
  - les **représentants FO-DGFIP** ont rappelé que les 2 emplois de la trésorerie basculés vers le SIP correspondaient à une charge effective de 1,50 emploi. Conséquence directe : perte d'un demi-emploi pour la trésorerie et ses missions !

- Règles de vie et de gestion

Le Président du CTPD a rappelé que les règles étaient à l'identique de celles des autres services fusionnés du département. Les agents du SIP de Falaise seront soumis à un vote pour le choix des Horaires Variables (plages fixes et variables).

A l'identique de leur position exprimée pour la création des autres S.I.P. du Calvados, la parité syndicale a voté unanimement **CONTRE** la mise en place du SIP-SIE de Falaise.  
Les **représentants FO-DGFiP** ont également justifié leur vote d'opposition en rappelant leur demande de surseoir à l'installation du SIP « provisoire » de Falaise.

### **Mise en place du Pôle de Recouvrement Spécialisé de Caen**

Cette mise en place est fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2010 et, au vu des réponses aux questions posées, il ne semble pas que tous les contours de ce futur PRS soient bien délimités :

- les **représentants FO-DGFiP** se sont étonnés que la création du PRS n'ait pas justifié la tenue de groupes de travail. Pour les agents, nombre de questions sur l'organisation interne subsistent...
- Définition de l'effectif du PRS ? Réponse : calculé selon un ratio compliqué et défini au final par la DG ! Le PRS est un poste comptable à part entière.
- Effectif : 1 A+ , 1 A et 2 B issus de la filière fiscale + 2 B filière « gestion publique »
- Mission : les **représentants FO-DGFiP** ont fait remarquer que la notion de seuil départemental (5.000 ou 10.000 euros selon les départements) n'est plus évoquée. En fonction de la montée en puissance, le seuil de basculement des côtes rattachées au PRS sera modulable...
- Organisation ? L'annonce de la répartition des agents en 2 binômes a provoqué chez les **représentants FO-DGFiP** la question des pratiques professionnelles très différentes (les contrôles sur le terrain n'existent pas en gestion publique !). D'où la nécessité d'une formation professionnelle adaptée. Des stages seront proposés après le bilan de compétences programmé ces prochains jours.
- Impact sur les trésoreries ? quasi pas d'impact en matière de charge tout comme en matière d'emploi
- Taux recouvrement : les **représentants FO-DGFiP** ont émis des doutes sur une amélioration sensible du taux de recouvrement liée à la création des PRS.
- **Commentaire final du Président du CTPD** : « Un point d'étape », après avoir laissé vivre le PRS », sera effectué en fin d'année ».

à **VOTE unanimement « CONTRE » de la parité syndicale pour la création du PRS**

### **Campagne IR 2010**

A partir de la note liée à la convocation (disponible sous le site départemental – rubrique CTPD : <http://www.fo-dgfiip-sd.fr/014/> avec le présent compte-rendu), les **représentants FO-DGFiP** ont tenu – vrai leitmotiv – à évoquer le problème des moyens pour les différents accueils liés à la campagne IR 2010 et les conséquences sur les trésoreries et leurs agents du GFU (Guichet Fiscal Unique) : quels moyens en personnel ? quels moyens techniques ? quelle formation ? quelle information ?

L'aide en « auxiliaires » est fixée à 53 semaines pour 2010 (48 en 2009).

Les **représentants FO-DGFiP** se sont inquiétés de la nature de l'information officielle relayée par les media incitant à se rendre vers le service de proximité.

Le Président du CTPD a annoncé que l'information des usagers via les media régionaux était programmée, « l'objectif n'étant pas d'amener une surcharge dans les trésoreries ».

Les **représentants FO-DGFiP** ont une nouvelle fois rappelé la demande des collègues de l'immeuble GAMBETTA pour qu'un agent soit affecté à temps plein à l'accueil. (rappel : suppression d'un emploi C , décision de la Direction de confier la mission accueil du public et standard au CDIF, lequel service manque déjà de moyens humains). En outre, pendant la campagne IR, afin de participer à cette mission collective, bien que le site de GAMBETTA n'inclut pas de Centre des Impôts, les services de Direction seront mis à contribution à la banque d'accueil avec les vérificateurs et la BCR intégrés à l'accueil physique.

### **Présentation des budgets déconcentrés des sites**

Ce point a été porté à l'ordre du jour de ce CTPD suite au CTPD « Budget » du 15 mars 2010 où les **représentants FO-DGFiP** avaient demandé à avoir des documents et des explications sur les budgets des postes à l'identique des pratiques de l'ancienne organisation départementale.

Les documents et explications ne sont totalement satisfaisantes, mais dues en grande partie à la disparité des pratiques entre les 2 filières dont l'harmonisation est en cours... A suivre pour 2010.

Compte tenu des différences des budgets attribués, les **représentants FO-DGFiP** ont demandé ce qu'il adviendrait en cas de dépassement de crédits (arrêt du chauffage, par exemple). La direction locale a répondu qu'il n'était pas question de couper le chauffage, mais qu'en matière de fournitures de bureau, l'application serait stricte ! Sans commentaire !!!

### **Questions diverses posées par les représentants FO-DGFiP**

- **Ponts Naturels** : suite à la circulaire relative à la substitution des « jours comptables » qui confirme une journée d'autorisation d'absence pour tous les agents de la DGFiP, les **représentants FO-DGFiP** ont demandé sur lequel des 2 « ponts naturels » serait portée cette journée. **Accord unanime** pour que le pont naturel de l'Ascension (journée du vendredi 14 mai) soit impacté globalement pour tous les agents.
- **Prime d'intéressement** : confirmation du versement, à tous les agents et sur le salaire de mai, d'une prime de 150 euros,
- **Allocation vêtements de travail au « personnel de service »** : là encore problème d'harmonisation entre les pratiques des 2 filières avec une réponse qui sera faite après étude,
- **Vote sur les Horaires Variables** : rappel a été fait sur la demande d'une fin de plage fixe à 15h30. La participation des représentants du personnel au dépouillement des votes réalisés dans les services « fusionnés » a été faite, mais interprétée comme une défiance !!!
- **Qu'est ce qu'un « service fusionné » ?** les **représentants FO-DGFiP** ont demandé une explication sur cette notion floue et interprétée différemment dans le réseau. La direction locale considère que les services fusionnés sont actuellement les services de direction (Bertrand, Gambetta et Pierre Heuzé) ainsi que les SIP. Mais quand les autres services seront-ils donc considérés comme « fusionnés » ? Réflexion avant de vous répondre, dit la direction locale.

**En conclusion de ce CTPD (encore plus de 5 heures !), les représentants FO-DGFiP ont tenu à poser 2 ultimes questions à lier à la qualité du dialogue social :**

- **Question** : **Quand seront envoyées les synthèses DOS départementales que vous vous étiez engagé à transmettre aux O.S. locales ?**  
à **Réponse** : **aucun engagement de notre part (les parités administrative et syndicale n'ont pas la même mémoire !) et, de toute façon, la DG consultée refuse cette diffusion... Transparence ???**
- **Question** : **sur la problématique du stationnement à Bertrand et Gambetta, à quand la tenue du groupe de travail promis sur le sujet depuis plusieurs mois (et relances successives en CTPL et CTPD) ? Depuis des mois, les représentants FO-DGFiP ont demandé une étude de co-financement de réservation de places de stationnement payantes à GARDIN, la mise à plat des conditions de fonctionnement des deux parkings GAMBETTA et du parking BERTRAND. Le groupe de travail n'a pas encore vu le jour.**  
à **Réponse** : **toujours le même vague...**

**Faut-il faire du déroulement des 2 derniers CTPD des modèles de qualité du dialogue social au sein de la DRFiP du Calvados ?**

### **Les délégués F.O.-DGFiP en C.T.P.D.**

Marie-Claire AUBRY   Françoise DIMICOLI   Frédéric GABRIELLE   Bruno GILBERT  
Jean-Marc LECOUCVEY   Géraldine TANQUEREL  
Expert : Claude UHEL

\*\*\*\*\*

**Si ce compte-rendu suscite interrogations ou demandes de précisions,**  
**ne pas hésiter à prendre contact**  
par mail ([fo.014@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.014@dgfip.finances.gouv.fr)) ou par tél. au **02-31-38-34-61**